

France-Voreppe: Repair and maintenance services of central heating

OJ S 229/2018 28/11/2018

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Voreppe

National registration number: 21380565800159

Postal address: 1 place Charles De Gaulle, CS 40147

Town: Voreppe

NUTS code: FRK24 Isère

Postal code: 38341

Country: France

E-mail: commande-publique@ville-voreppe.fr

Telephone: +33 476504739

Fax: +33 476504748

Internet address(es):Main address: <https://www.ville-voreppe.fr/intranet/>Address of the buyer profile: <http://www.marchespublics.ledauphine-legales.com>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://www.marchespublics.ledauphine-legales.com>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://www.marchespublics.ledauphine-legales.com>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Exploitation-maintenance et renouvellement du réseaux de chaleur bois énergie de la ville de Voreppe

Reference number: 18maintvcb

II.1.2. Main CPV code

50720000 Repair and maintenance services of central heating

II.1.3.

Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Le réseau de chaleur de Voreppe, mis en service en 2015, comprend 1 chaudière bois Weiss de 2,2 MW et une chaudière bois Müller de 500 kW avec un appoint secours au gaz dans une 3e chaufferie. Il dessert 24 sous-stations sur une longueur de 5 000 m. Les ventes de chaleur sont de 9 GWh/an.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

50500000 Repair and maintenance services for pumps, valves, taps and metal containers and machinery

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRK24 Isère

II.2.4. Description of the procurement

Le réseau de chaleur de Voreppe, mis en service en 2015, comprend 1 chaudière bois Weiss de 2,2 MW et une chaudière bois Müller de 500 kW avec un appoint secours au gaz dans une 3e chaufferie. Il dessert 24 sous-stations sur une longueur de 5 000 m. Les ventes de chaleur sont de 9 GWh/an.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: Performance de niveau de service de l'exploitation-maintenance / Weighting: 33

Quality criterion - Name: Performance environnementale / Weighting: 27

Price - Weighting: 40

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 60

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

Le marché peut être reconduit 1 fois pour une période d'1 an, sans que la durée totale du marché puisse excéder 5 ans (reconductions comprises).

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Reconduction 1 fois pour une période de 1 an.

II.2.13.

Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

— document attestant des pouvoirs des personnes habilitées à engager le candidat, — déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance no 2015-899 du 23.7.2015 relative aux marchés publics, concernant les interdictions de soumissionner et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés, — en lieu et place du DC1 et DC2: possibilité d'utiliser le Dume visé à l'article 59 de la directive 2014/24/ue, — copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire, — formulaire DC1, Lettre de candidature — habilitation du mandataire par ses cotraitants (disponible à l'adresse suivante: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>), — formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

— déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels, — déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles. Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

— liste des services exécutés au cours des 3 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin, — déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature, — déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années. Il est précisé que l'appréciation des capacités d'un opérateur économique et de son/ses sous traitants(s) est globale. Ainsi, il n'est pas exigé que chaque opérateur ait la totalité des capacités requises pour exécuter le marché public. Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique ou de son sous-traitant que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. En outre, pour

justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

Conditions particulières d'exécution liées à des objectifs de performances engageants et à atteindre, dont le détail est indiqué le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et dans le cahier des clauses administratives particulières (CCAP).

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 08/01/2019 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 3 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 09/01/2019 Local time: 09:00

Place:

Mairie de Voreppe.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marchespublics.ledauphine-legales.com> - 0) description des prestations: le titulaire doit assurer l'exploitation, la maintenance, l'entretien et le renouvellement du réseau de chaleur bois énergie de Voreppe (centre bourg et abords), comprenant les installations de production de chaleur (2 chaufferies biomasse et une chaufferie pour l'appoint gaz), de distribution primaire, les sous-stations et les organes de pilotage. La prestation porte donc sur

toutes les installations de production (en chaufferie centrale) et de distribution primaire et ne concerne pas les secondaires des bâtiments raccordés (après brides des sous stations). Il s'agit d'un marché de type MC (marché à comptage), tel que défini dans le guide de rédaction des clauses techniques des marchés publics d'exploitation de chauffage avec ou sans gros entretien des matériels avec obligation de résultat (mai 2007). Il comprend en particulier: — la fourniture de chaleur avec un prix de vente de l'énergie garanti livré en sous-stations (bois et appoint) calculé avec un taux de couverture ENR (énergies renouvelables) moyen annuel supérieur ou égal à 87 % (P1), — les prestations de conduite, surveillance et entretien courant (P2), — les prestations de gros entretien et de garantie totale (P3); 1) une visite obligatoire des installations est prévue le 7.12.2018 (9:30) (CF. règlement de la consultation sur les modalités). Contact: par voie électronique, sur le profil acheteur, pour signaler la participation; 2) le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil acheteur <http://www.marchespublics.ledauphine-legales.com> 3) en application des dispositions de l'article 45 du décret no 2016-360 du 25.3.2016 relatif aux marchés publics, les opérateurs économiques sont autorisés à se porter candidat sous forme de groupement d'entreprises, de groupement solidaire ou de groupement conjoint, sous réserve du respect des règles relatives à la concurrence. En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire, dans la mesure où le marché prévoit, pour sa bonne exécution des objectifs de performance énergétique et environnementale: le mandataire est solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'entité adjudicatrice. En tant que mandataire, cette entreprise devra s'assurer de la parfaite coordination des prestations de toutes les entreprises du groupement. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait de l'entité adjudicatrice tel qu'il est indiqué ci-dessus. Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché public. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois: — en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, — en qualité de membres de plusieurs groupements. Sans préjudice du I de l'article 50 de l'ordonnance du 23.7.2015, la composition du groupement ne peut être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché public.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Grenoble

Postal address: 2 place de Verdun

Town: Grenoble

Postal code: 38022

Country: France

E-mail: greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Telephone: +33 476429000

Fax: +33 476422269

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Grenoble

Postal address: 2 place de Verdun

Town: Grenoble

Postal code: 38022

Country: France

E-mail: greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Telephone: +33 476429000

Fax: +33 476422269

VI.5. Date of dispatch of this notice

23/11/2018